Révélence

Bilan de compétences

Accéder à un métier qui vous ressemble grâce à un travail d’introspection encadré par un professionnel.

Mise à jour le 13/12/2025

Qui sommes-nous?

Une équipe de **professionnels** avec plus de **15 ans d'expériences** dans l'**accompagnement**, la **formation**, la **mise à l'emploi**, le **recrutement**, le **coaching**.

La méthode Révélence

01
Faire le point sur sa situation actuelle avec un spécialiste carrière

02
Bénéficier d'un accompagnement qui s'adapte à son rythme de vie

03
Identifier un projet professionnel qui vous ressemble

Un organisme certifié

- Organisme certifié Qualiopi – Bilans de compétences
- Formateurs diplômés et certifiés

"Enregistré sous le numéro **84730334473**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état."

Les phases du bilan de compétences

1/ Entretien préliminaire

Rendez-vous d'information **obligatoire** avant le démarrage du bilan pour:

- Analyser votre demande et vos besoins spécifiques.
- Vérifier que le bilan répond à vos attentes.
- Confirmer votre engagement volontaire dans la démarche.
- Eclairer votre projet professionnel initial.
- Choisir la formule d'accompagnement la plus adaptée à votre projet.

2/ Phase d'introspection

Vous ferez connaissance avec votre consultant qui vous suivra tout au long de votre bilan. L'objectif de cette phase est **d'analyser votre demande et de définir le cadre personnalisé de votre accompagnement.**
Vous procéderez ensemble à :

- Une analyse approfondie de votre parcours et de votre situation.
- Une clarification de vos besoins et attentes spécifiques.
- Une définition conjointe des modalités de déroulement adaptées à votre profil afin de déterminer le format d'accompagnement le plus adapté à votre situation.
- Un rappel du cadre déontologique et de confidentialité du bilan de compétences sera également réalisé.

3/ Phase d’investigation

L’objectif de cette phase est de **co-construire votre projet professionnel**. Cela prendra la forme d’un accompagnement personnalisé à travers une série d’entretiens individuels au cours desquels votre consultant aura recours à des outils variés et adaptés à vos besoins tels que:

- Tests Vocation, Profil pro et Motivation, Big Five, 16PF, Portefeuille de compétences, Matching Métier, Profilage Questionnaire, Recherches documentaires, Enquêtes Métiers, Enquêtes Formations.

Cela permettra:

- D’analyser vos compétences acquises (expériences professionnelles et extraprofessionnelles) et d’identifier votre potentiel, vos forces, vos moyens et vos éventuels blocages.
- Vous explorerez des opportunités professionnelles en lien avec les évolutions actuelles du marché de l’emploi, notamment les transitions numériques et écologiques.
- Enfin, vous élaborerez de manière collaborative avec votre consultant votre projet professionnel et définirez des alternatives (formation, VAE,...).

4/ Phase de conclusion

L’objectif de cette phase est de **finaliser et de vous permettre de vous approprier le document phare du bilan de compétences : la synthèse.**

Votre consultant et vous allez co-construire la synthèse de votre bilan puis réaliser un échange dédié sur le document de synthèse avant validation définitive.

Vous élaborerez également des plans d’actions concrets pour la mise en oeuvre du projet défini. Grâce à son expertise, le consultant prend en compte les besoins socio-économiques du territoire d’activité et les secteurs qui recrutent dans son analyse.

Cette phase essentielle garantit l’appropriation et la compréhension complète de votre accompagnement.

5/ Suivi post Bilan

Un **suivi post-bilan se déroulera 6 mois suivant le dernier entretien**, afin de faire un point sur le déroulé du plan d'action, les freins persistants ou les nouvelles interrogations qui se seraient présentées à vous.

A quoi s'attendre après un bilan?

/ **Remise d'un document de synthèse personnalisé** co-construit qui contient:

- Une analyse détaillée de vos compétences professionnelles et personnelles.
- La présentation du projet professionnel avec propositions concrètes d'évolution ou de réorientation.
- Les conditions et moyens favorisant la réalisation de vos projets professionnels.
- Le plan d'action détaillé avec modalités et étapes de mise en oeuvre.
- La possibilité d'entretien de suivi avec votre consultant.

Ce document fait l'objet d'un échange dédié avec votre consultant avant validation finale.

/ **Transmission d'annexes personnalisées** : Documents d'appui pour argumenter sur vos projets élaborés avec votre consultant.

/**Des résultats concrets** : Repartir avec une cartographie précise de vos compétences et une stratégie de carrière opérationnelle.

/ **Un accompagnement individualisé**:

- 100% flexible et personnalisé.
- Par un consultant expert.
- Accompagnement confidentiel garanti.

En savoir plus

Public ciblé

- Tous les salariés ou demandeurs d'emploi
- Public spécifié par offre de prestation

Prérequis

- Pas de niveau minimum requis
- Disposer d'un ordinateur avec micro et caméra pour un accompagnement en distanciel

Objectifs

- Analyser vos compétences professionnelles.
- Préciser vos motivations et vos valeurs.
- Identifier vos traits de personnalité.
- Explorer des métiers.
- Définir vos pistes professionnelles.
- Confronter vos projets au marché de l'emploi.
- Valider un ou des projets professionnels et/ou de formation.
- Décider d'un plan d'action personnalisé.

Durée

La durée d'un bilan de compétences dépend de la formule choisie. Elle varie entre 18h à 22h maximum. Elle se partage entre temps d'accompagnement avec un consultant en bilan de compétences et travaux pratiques.

Personne de référence :
Pour toutes questions relatives au bilan de compétences, contactez :
contact@revelence.fr - +33 6 03 28 88 57 - www.revelence.fr

Modalités et délais d’accès

Les personnes intéressées doivent remplir le formulaire contact sur notre site internet.
Suite à cela, un consultant en développement professionnel vous contactera sous 72h afin de positionner un rendez-vous d’information, gratuit et obligatoire qui permet le recueil et l’analyse de vos besoins, contraintes et de votre projet. La vérification des prérequis et la validation de votre inscription, le cas échéant. l’inscription doit être effective au minimum 14 jours ouvrés avant le début de la prestation.

Méthodes pédagogiques

Notre accompagnement en bilan de compétences se réalise 100% à distance en ligne.
Un consultant en bilan de compétences sera attribué à chaque bénéficiaire. Il vous accompagnera tout au long de la réalisation de votre bilan lors d’entretiens individuels, ainsi que 6 mois après pour une enquête de satisfaction.

Modalités d’évaluations

Suivi des objectifs du bénéficiaire à l’aide de formulaires à remplir à chaque entretien avec son consultant.
Questionnaire d’évaluation à mi et fin de parcours.
Questionnaire d’évaluation 6 mois post-bilan.

Formalisation à l’issue de la formation

Attestation de remise de synthèse de fin de bilan.
Certificat de réalisation.

Cadre légal et réglementaire

Selon l'article **L.6313-4** du Code du travail, le bilan de compétences a pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, les cas échéant, un projet de formation. La durée du bilan de compétences est de 24h maximum.
L'article **R.6313-4** du code du travail indique que le bilan de compétences comprend trois phases obligatoires : Une phase préliminaire, une phase d'investigation, et une phase de conclusion.
Il est mis en oeuvre par des professionnels qualifiés qui sont tenus de respecter diverses obligations.
Conformément aux articles **226-13** et **226-14** du code pénal, nos consultants sont tenus au secret professionnel. Cela garantit la confidentialité des échanges réalisés dans le cadre du bilan de compétences, y compris vis-à-vis de leur employeur.

Nos indicateurs de résultats

Selon une enquête réalisée sur l'ensemble des bénéficiaires accompagnés par nos consultants depuis début d'année 2024

4,75/5

Note de satisfaction client Globale selon une enquête réalisée en fin de parcours.

98,68%

Des bénéficiaires estiment que le bilan de compétences a été utile pour leur situation professionnelle.

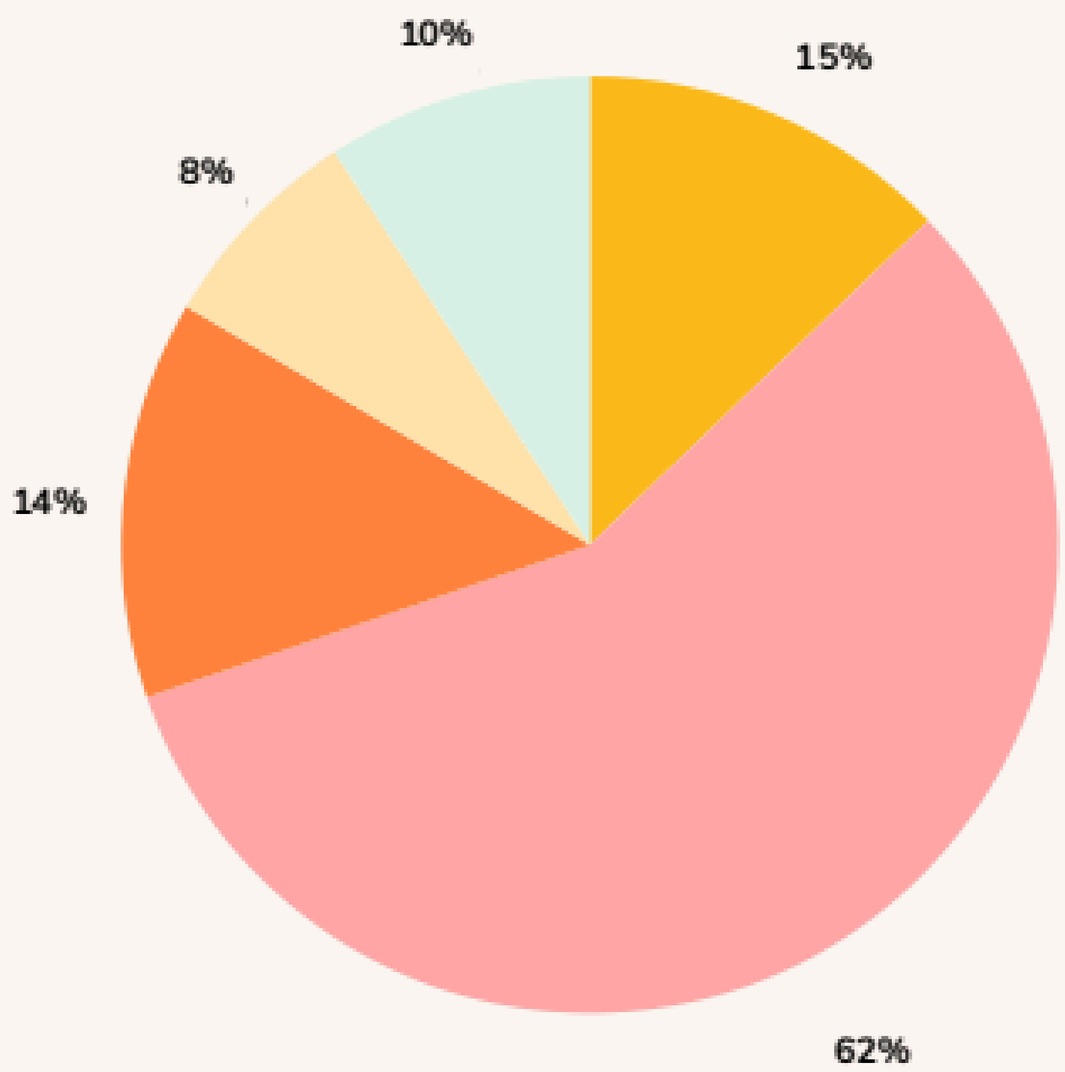

14%
En emploi en CDD dans le secteur privé ou public

62%
En emploi en CDI dans le secteur privé ou public

15%
Sans Emploi

10%
En formation

8%
Auto-Entrepreneur/ Chef d'entreprise

Les débouchés des bénéficiaires suite au bilan de compétences

Selon une enquête réalisée sur les bénéficiaires accompagnés par nos consultants entre 2024 et 2026

Nos différentes formules

Equilibre **1600 €**

Orientation et validation des compétences

10h d’échanges avec un consultant individuel autour des phases réglementaires + 8 h de travaux pratiques encadrés par le consultant

Architecte **1750 €**

Evolution et reconversion professionnelle

12h d’échanges avec un consultant individuel autour des phases réglementaires + 8 h de travaux pratiques encadrés par le consultant

Signature **1900 €**

Orientation et introspection

14h d’échanges avec un consultant individuel autour des phases réglementaires + 8 h de travaux pratiques encadrés par le consultant

Les financements possibles pour un bilan de compétences

Notre objectif : aider 100% de nos bénéficiaires à trouver des solutions de financement pour leur projet professionnel:

- **Les financements propres.**
- **Mon Compte Formation**
- **France travail**
- **Le FAF**
- **OPCO**
- **L'AGEFIPH**

Mais le plus simple, c'est de prendre directement un rendez-vous avec l'un de nos consultants en développement professionnel.

Personne de référence :
Pour toutes questions relatives au bilan de compétences, contactez :
contact@revelence.fr - +33 6 03 28 88 57 - www.revelence.fr

Sasu au capital social de 1000 €
R.C.S. Chambéry
2 avenue du petit port
73100 Aix-Les-Bains
Directeur de publication : Frédéric Camps

www.revelence.fr